



Politique  
environnement  
groupe SATEB



**S A T E B**

2025

## Sommaire

1	INTRODUCTION .....	2
2	Energie et climat .....	3
2.1	Contexte .....	3
2.2	Nos engagements.....	3
2.3	Nos objectifs cibles .....	3
3	Nuisances sonores .....	4
3.1	Contexte .....	4
3.2	Nos engagements.....	4
3.3	Nos objectifs cibles .....	4
4	Gestion des déchets .....	4
4.1	Contexte .....	4
4.2	Nos engagements.....	5
4.3	Nos objectifs cibles .....	5
5	Gestion des produits chimiques .....	5
5.1	Contexte .....	5
5.2	Nos engagements.....	5
5.3	Nos objectifs cibles .....	5
6	Gestion de l'eau .....	6
6.1	Contexte .....	6
6.2	Nos engagements.....	6
6.3	Nos objectifs cibles .....	6
7	Biodiversité.....	6
7.1	Contexte .....	6
7.2	Nos engagements.....	7
7.3	Nos objectifs cibles .....	7
8	Fin de vie des produits.....	7
8.1	Contexte .....	7
8.2	Nos engagements.....	8
8.3	Nos objectifs cibles .....	8
9	Utilisation des produits vendus .....	8
9.1	Contexte .....	8
9.2	Nos engagements.....	8
9.3	Nos objectifs cibles .....	9
10	Gestion de la politique.....	9
10.1	Gouvernance.....	9
10.2	Périmètre d'application.....	9
10.3	Mécanisme de révision .....	10

# 1 INTRODUCTION

En tant qu'acteur des métiers du bâtiment, de la plomberie, du CVC (chauffage, ventilation, climatisation) et de la couverture, notre entreprise est consciente de son impact sur l'environnement, que ce soit à travers la consommation d'énergie, la gestion des déchets, l'utilisation de matériaux ou les déplacements liés aux interventions.

L'objectif est de construire une culture d'entreprise sensibilisée à l'environnement, d'améliorer progressivement nos pratiques et de poser les bases d'une démarche environnementale durable, compatible avec la qualité de nos services, la sécurité de nos collaborateurs et la satisfaction de nos clients.

Notre démarche repose sur plusieurs engagements stratégiques visant à :

- Respecter les réglementations : nous nous engageons à respecter toutes les obligations légales et réglementaires applicables à nos activités, en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets.
- Développer une gestion responsable des matières premières et des déchets,
- Préserver la biodiversité et limiter les impacts environnementaux de nos activités.
- Protéger la santé et la sécurité de nos compagnons, partenaires et clients.
- Réduire les impacts environnementaux : nous visons à limiter progressivement les impacts de nos activités, notamment la consommation de carburant et d'énergie, la production de déchets et l'utilisation de produits chimiques.
- Réduire ou compenser notre empreinte carbone.
- Sensibiliser les compagnons : nous encourageons nos équipes, tant sur le terrain qu'au bureau, à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, via des échanges simples, des affichages ou des guides pratiques internes.

Chaque chapitre comprend un contexte détaillé, nos engagements stratégiques explicites et des objectifs chiffrés.

Signature de la Direction :

**S.A.T.E.B**  
5, rue de la Scierie - BP70013 - LES ESSARTS  
76530 GRAND COURONNE  
SIRET 314 927 880 00042  
Tél. 02 35 72 69 21 - Fax. 02 35 63 03 85

## 2 Energie et climat

### 2.1 Contexte

Les métiers de la plomberie, de la ventilation et du chauffage sont essentiels pour le confort et la sécurité des bâtiments, mais ils impliquent également une consommation d'énergie et de ressources, ainsi que des émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) liées aux déplacements, aux consommables, aux matériaux et aux équipements utilisés.

Consciente de l'urgence climatique et des objectifs planétaires de réduction des émissions, notre entreprise s'engage à intégrer progressivement la dimension énergétique et climatique dans sa stratégie. Nous souhaitons réduire notre impact environnemental à travers la qualité et la sécurité de nos interventions.

### 2.2 Nos engagements

Notre stratégie énergétique repose sur les engagements suivants :

- Sensibilisation et bonnes pratiques : informer et encourager nos compagnons sur le terrain et au bureau, à adopter des gestes simples pour limiter la consommation d'énergie et optimiser les déplacements.
- Réduction des émissions : privilégier, dans la mesure du possible, les matériaux et équipements moins énergivores ou à faible impact carbone, ainsi que les déplacements optimisés (mutualisation, covoiturage, planification efficace).
- Mesurer et piloter nos émissions de gaz à effet de serre, en nous dotant d'outils de suivi précis pour évaluer nos progrès et ajuster notre plan d'action.

### 2.3 Nos objectifs cibles

Dans le prolongement de nos engagements, nous fixons les objectifs suivants :

- Optimiser les déplacements professionnels (planification et covoiturage) pour diminuer de 5 % la consommation de carburant parcourus par rapport à 2024 d'ici fin 2026.
- Atteindre 100 % d'énergies issue de sources renouvelables ou bas-carbone au siège d'ici 2030.
- Mise en place d'un bilan GES annuel à partir de 2024 (incluant émissions, consommation et mix énergétique) et baisse des émissions de TCO<sub>2eq</sub>/M€ de CA de 10% d'ici fin 2030.

## 3 Nuisances sonores

### 3.1 Contexte

Les interventions sur chantier, l'utilisation d'outils électriques et mécaniques, ainsi que le fonctionnement de certains équipements peuvent générer des nuisances sonores, susceptibles d'impacter la santé et le confort de nos compagnons et des riverains.

Consciente de cet enjeu, notre entreprise s'engage à prévenir et réduire les nuisances sonores liées à ses activités, dans le respect de la réglementation applicable et des bonnes pratiques du secteur.

### 3.2 Nos engagements

Nos engagements sont les suivants :

- Sensibiliser et former nos compagnons : informer les équipes sur les risques liés au bruit et les bonnes pratiques pour limiter l'exposition.
- Réduire les nuisances sonores : privilégier l'usage d'outils moins bruyants lorsque cela est possible et organiser les interventions pour limiter les nuisances.

L'objectif est de préserver la santé et le bien-être de nos compagnons, de respecter les riverains et de poser les bases d'une démarche de prévention durable et réaliste.

### 3.3 Nos objectifs cibles

Dans le prolongement de nos engagements, nous fixons les objectifs suivants :

- Sensibiliser 100 % des équipes à l'importance de limiter le bruit sur chantier et à utiliser les protections auditives disponibles d'ici 2026.
- Remplacer 100% de nos outils comme l'électroportatif d'ici 2028 par des modèles moins bruyants (classés parmi le 1<sup>er</sup> quartile des équipements les moins bruyants de leur catégorie)

## 4 Gestion des déchets

### 4.1 Contexte

Notre activité génère différents types de déchets : cartons, bois, plastiques, déchets dangereux (amiante, emballages vides souillés) ainsi que des déchets assimilés à des ordures ménagères. Leur gestion constitue un enjeu stratégique pour limiter notre impact environnemental, respecter les réglementations et optimiser l'utilisation des ressources naturelles.

## 4.2 Nos engagements

Dans un contexte où les ressources sont limitées et où la réglementation sur la valorisation des déchets se renforce, notre entreprise s'engage à réduire, trier, réutiliser et recycler les déchets générés par nos activités.

## 4.3 Nos objectifs cibles

Nos engagements se traduiront ainsi par les objectifs suivants :

- Recenser d'ici fin 2026 les types de déchets produits afin d'identifier les actions prioritaires pour les réduire, les trier et les valoriser davantage.
- Sensibiliser d'ici la fin 2026 100 % des compagnons et les informer régulièrement sur les gestes simples sur le tri des déchets, leur réduction et réemplois.
- Mesurer et Optimiser la quantité de déchets produits, leur tri, leur recyclage ou revalorisation.
  - Assurer dès 2026 le traitement sécurisé à 100 % des déchets dangereux par des filières agréées.
  - Valoriser 75 % des déchets valorisables du siège d'ici 2027 et 100% d'ici 2030.

# 5 Gestion des produits chimiques

## 5.1 Contexte

Notre activité nécessite l'utilisation de produits chimiques. Leur gestion constitue un enjeu stratégique pour garantir la sécurité de nos employés ainsi que pour limiter notre impact environnemental et respecter les réglementations.

## 5.2 Nos engagements

Dans un contexte où la maîtrise des risques chimiques est essentielle pour protéger la santé, la sécurité et l'environnement, notre entreprise s'engage à assurer une gestion rigoureuse et responsable des produits chimiques utilisés dans nos activités. Nous tenons à jour un inventaire complet des substances présentes sur nos sites, accompagné de l'ensemble des fiches de données de sécurité (FDS) régulièrement revues et actualisées. Nous veillons à diffuser une information claire sur les dangers associés. Par ailleurs, nous assurons un suivi strict des déchets dangereux issus de ces produits et garantissons leur collecte, stockage et élimination par des prestataires spécialisés et agréés. Cet engagement vise à réduire les risques, assurer la conformité réglementaire et contribuer à la protection de l'environnement et des personnes.

## 5.3 Nos objectifs cibles

Nos engagements se traduiront ainsi par les objectifs suivants :

- Sensibiliser d'ici la fin 2026 100 % des compagnons et les informer régulièrement sur les dangers des produits chimiques (lecture des pictogrammes)
- Mettre à jour annuellement notre inventaire des produits chimiques

## 6 Gestion de l'eau

### 6.1 Contexte

L'eau est une ressource naturelle essentielle, dont la disponibilité et la qualité sont de plus en plus menacées par le changement climatique, la pollution et la pression croissante des usages.

### 6.2 Nos engagements

Consciente de son importance, notre entreprise s'engage à

- Limiter sa consommation d'eau en réduisant le gaspillage,
- Veiller à ne pas la polluer ou rejeter d'eau polluée dans la nature dans le cadre de nos activités.

### 6.3 Nos objectifs cibles

- Mettre en place un suivi annuel (prélèvements, consommations, rejets) dès 2026 et recenser régulièrement les consommations d'eau principales pour identifier les actions les plus efficaces et réduire progressivement les volumes utilisés.
- Sensibiliser d'ici la fin 2026 100 % des compagnons à l'importance de limiter les consommations d'eau (lavage, rinçage, purge, etc.) et ne pas y déverser de polluants.
- Optimiser les usages : privilégier l'utilisation d'équipements économes en eau lorsque cela est possible (robinets, aérateurs, matériel de nettoyage).
- Prévenir les fuites : veiller à l'entretien régulier des installations et à la détection rapide des fuites sur nos propres sites et dans le cadre des interventions.
- N'être directement responsable d'aucune source de pollution critique de source d'eau.

## 7 Biodiversité

### 7.1 Contexte

La biodiversité est en déclin rapide sous l'effet des activités humaines : destruction des habitats, changement climatique, pollution, surexploitation des ressources et espèces invasives. Cette érosion fragilise les services écosystémiques dont dépend notre société : production alimentaire, qualité de l'eau et de l'air, régulation du climat, protection contre

les risques naturels. Préserver la biodiversité n'est donc pas seulement un enjeu écologique : c'est aussi un enjeu économique, sanitaire et de sécurité à long terme pour l'humanité.

## 7.2 Nos engagements

Notre entreprise reconnaît l'importance de préserver la biodiversité et s'engage à limiter les impacts de ses activités sur les écosystèmes locaux.

Nous nous engageons à

- Poser les bases d'une démarche responsable, visant à examiner dans le cadre de notre activité, les potentiels impacts sur la biodiversité.
- Tout mettre en œuvre pour protéger les sols et les eaux.
- Limiter toute perturbation lors des interventions sur chantier (terrassement, passages de réseaux)
- Respecter les jardins, espaces verts et milieux sensibles par l'utilisation de bâches de protection par exemple.
- Gérer de façon responsable les produits que nous utilisons : stocker et éliminer correctement les produits chimiques et matériaux afin d'éviter toute pollution des sols et des eaux.

## 7.3 Nos objectifs cibles

- Sensibiliser 100 % des compagnons à nos impacts sur la biodiversité d'ici la fin 2026. Informer les équipes sur les bonnes pratiques pour protéger l'environnement local et prévenir les impacts sur la biodiversité.
- Sensibiliser nos clients et fournisseurs pour s'assurer qu'ils partagent nos engagements.
- Cartographier 100% des produits et process potentiellement agressifs pour la biodiversité d'ici fin 2026 et définir un plan d'actions pour trouver des alternatives plus respectueuses de l'environnement ou des mesures de préventions.

# 8 Fin de vie des produits

## 8.1 Contexte

La responsabilité de notre entreprise ne s'arrête pas à la livraison ou à l'installation des équipements. Les produits et matériaux utilisés en plomberie, en ventilation et en chauffage peuvent générer des impacts environnementaux en fin de vie, liés à leur élimination ou à leur valorisation.

Consciente de cet enjeu et des attentes croissantes des clients et de la société, notre entreprise s'engage à intégrer la gestion de la fin de vie des produits dans sa démarche environnementale, de manière progressive et proportionnée à son activité.

## 8.2 Nos engagements

Dans ce contexte, nous nous engageons à :

- Sensibiliser les équipes et les clients : informer sur les bonnes pratiques de collecte et de recyclage des équipements en fin de vie.
- Procéder à la réutilisation et au recyclage : privilégier la réutilisation des pièces et le recyclage des matériaux lorsque cela est possible.
- Opter pour un choix de produits plus durables : favoriser, dans les achats, des équipements facilement réparables, réutilisables ou recyclables.
- Collaborer avec des filières de valorisation : s'appuyer sur des partenaires spécialisés pour assurer le traitement responsable des produits en fin de vie.

L'objectif est de réduire l'impact environnemental de nos interventions, de participer à l'économie circulaire et de poser les bases d'une démarche durable et responsable, adaptée à la taille et aux moyens de l'entreprise.

## 8.3 Nos objectifs cibles

- Mesurer et augmenter la part de matériaux recyclés intégrés dans nos chantiers de 10 % par an jusqu'en 2030.
- Intégrer une analyse de cycle de vie (ACV) pour les produits les plus utilisés. Nous ambitionnons de couvrir ainsi les produits représentant 20% de la valeur de nos achats en 2026, 50% en 2027, 80% en 2028 et 100% en 2030.

# 9 Utilisation des produits vendus

## 9.1 Contexte

Les équipements que nous installons et maintenons, tels que les pompes à chaleur, les chauffe-eaux, les radiateurs et les chaudières, ont un impact direct sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de nos clients.

## 9.2 Nos engagements

Consciente de cette responsabilité, notre entreprise s'engage à favoriser une utilisation efficace et durable des produits vendus, tout en sensibilisant nos clients et compagnons aux bonnes pratiques.

- Informer et sensibiliser nos clients : fournir des conseils simples pour optimiser le fonctionnement des équipements (réglages, entretien régulier, programmation, économies d'énergie).
- Promouvoir des produits performants : privilégier, dans les installations, des équipements à haute efficacité énergétique et compatibles avec les normes environnementales en vigueur.
- Initier un suivi du retour d'expérience : recueillir les retours des clients sur l'usage des produits afin d'identifier des améliorations possibles dans les choix de matériels ou les conseils fournis.

L'objectif est de réduire l'empreinte énergétique et environnementale des équipements installés, d'optimiser leur durabilité et d'accompagner nos clients dans une utilisation responsable et efficace de leurs installations.

### 9.3 Nos objectifs cibles

- 100 % des clients informés quant aux conseils d'utilisation économe en énergie lors de l'installation.
- 100 % des équipements installés respecteront les normes énergétiques en vigueur et nous proposerons systématiquement à nos clients des équipements présentant les meilleures performances énergétiques du marché afin d'atteindre d'ici 2030 un minimum de 30% d'appareils installés faisant parti du 1<sup>er</sup> quartile des équipements les plus performants de leur catégorie.

## 10 Gestion de la politique

### 10.1 Gouvernance

La gouvernance de SATEB repose sur un Conseil de Surveillance dans lequel siègent les principaux actionnaires du groupe et le Président du groupe. Ce dernier fixe les objectifs stratégiques, budgétaires, ainsi que la politique RSE et s'assure de leur bonne exécution.

La direction opérationnelle est ensuite assurée par le Président avec l'ensemble des principaux managers du groupe au sein d'un comité de Direction.

Ce dernier est responsable de l'application de la stratégie et des politiques fixées, dont fait partie cette politique environnementale. Il veille donc tout particulièrement à sa communication et à son respect par l'ensemble des membres du groupe Sateb.

### 10.2 Périmètre d'application

Cette politique environnementale concerne l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise SATEB et ses filiales sans distinction de statut, de contrat, de localisation ou de niveau hiérarchique.

Tous les salariés, quelle que soit leur fonction ou leur ancienneté, sont pleinement intégrés dans le champ d'application de cette politique, avec un accès équitable aux dispositifs mis en place (formations, soutiens, mécanismes de dialogue, conditions de travail).

Les principes de cette politique s'appliquent également, de manière indirecte mais impérative, à nos partenaires externes (Intérimaires et sous-traitants), qui doivent respecter les engagements définis.

Elle vise également à véhiculer les bonnes pratiques et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes (clients et fournisseurs) pour que ces démarches soient prises en comptes par tous.

### 10.3 Mécanisme de révision

Cette politique environnementale est soumise à une revue annuelle approfondie.

Cette révision prend en compte :

- Les résultats concrets obtenus au regard des objectifs environnementaux fixés (réduction des émissions de GES, performance énergétique, taux de recyclage, préservation de la biodiversité, etc.).
- L'évolution des exigences réglementaires nationales et européennes, ainsi que des bonnes pratiques sectorielles identifiées dans l'industrie.
- Les retours des parties prenantes internes (collaborateurs, représentants du personnel) et externes (clients, riverains, collectivités, autorités).

